

enquetepublicuomodif1plu@serignanducmtat.com

De: Rene VIMARD <rene.vimard@free.fr>
Envoyé: mardi 14 juin 2022 18:11
À: enquetepublicuomodif1plu@serignanducmtat.com
Pièces jointes: courrier_enquete_plu 2022.pdf



A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le courrier en PDF concernant un remarque pour la modification N°1 du PLU
courtoisement

R. Vimard



M. & Mme René VIMARD
1105 route de ST Cécile
84830 SERIGNAN DU COMTAT
tel : 09 50 99 79 82
email : rene.vimard@free.fr

Le 14 juin 2022

Numéro de parcelle AR55 zone NH

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous nous permettons de vous adresser une remarque concernant la modification PLU N°1
paragraphe SECAL

"permettre un projet de bâtiment de stockage supplémentaire (page 6) ; entreprise LC'Clos.

Notre remarque porte sur le fait que l'extension de bâtiment demandée n'engendre pas un surcroit de pollution sonore et lumineuse due à l'augmentation d'activité de l'entreprise.

La D976 est déjà suffisamment bruyante ainsi que la pollution lumineuse déjà existante engendrée par le fonctionnement jour et nuit de projecteurs mal orientés, implantés dans le parc de vente de voitures situé à moins de 50 m de notre habitation.

Sachant que cette zone est classée "zone naturelle protégée" et non "zone d'activité artisanale".

Le PLU du 22.01.2014 précise bien (page 114) : " en pérennisant les entreprises économiques existantes "hors zone d'activité" **tout en tenant compte du contexte résidentiel dans lequel elles sont implantées.**

Vous remerciant, par avance, pour avoir examiné notre remarque,
nous vous prions d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de nos courtoises salutations.

Mr et Mme René VIMARD